

UNIVERSITE, SAVOIR ET SOCIETE : LE CAS DES DISCIPLINES SOCIALES

Hassan REMAOUN

L'université algérienne a effectivement connu de profonds bouleversements entre 1962 et nos jours, soit en plus d'une trentaine d'années. En partant de quelques constatations, portant en premier lieu sur le fonctionnement présent de l'enseignement et de la recherche dans les disciplines sociales, nous essaierons de faire un point quant au chemin parcouru, et surtout revérifier la pertinence d'une hypothèse que nous avons déjà eu à développer par le passé¹. Nous considérons en effet que la fonction première de l'université, c'est-à-dire la production et la transmission d'un certain type de savoir (tel que validé par la communauté scientifique), a été contrecarrée puis occultée dans le cas algérien (même si ceci est valable aussi pour d'autres pays), par une pression sociale qui a essentiellement transité par le pouvoir d'Etat. L'intervention institutionnelle de ce dernier a ainsi été dévoyée en une véritable contrainte (la contrainte institutionnelle),

¹ - Nous pensons en particulier à deux communications que nous avons présentées lors de rencontres tenues dans le passé.

La première a pour intitulé, « Du Mouvement national à l'Etat national : Le devenir des sciences sociales en Algérie et dans le Monde arabe », et a été faite au colloque organisé par l'Université d'Oran, du 26 au 29 Mai 1984 à Canastel, sur le thème **les Sciences sociales aujourd'hui**. (Actes publiés par l'O.P.U, Alger 1986).

- La seconde s'intitule, « La contrainte institutionnelle dans la pratique des disciplines sociales au Maghreb et dans le Monde arabe. Le cas de l'Algérie », et a été présentée au colloque américano-maghrébin organisé du 30 Mai au 3 Juin 1988 à Tanger, sur le thème, **Le Maghreb : Approches des mécanismes d'articulation**.

(Actes publiés aux Editions Al kalam, Rabat 1991).

qui a fait fi de l'obligation de respecter les normes scientifiques dans la production de connaissances (ou impératif épistémologique).

Nous articulerons le propos de ce texte autour des trois chapitres que voici :

I Les grandes orientations assignées à l'université algérienne et leur effet sur le fonctionnement pédagogique.

II Les disciplines sociales entre savoir et pouvoir : Les présupposés du fonctionnement institutionnel.

III Université et disciplines sociales : Aux origines de l'Universitas.

I. LES GRANDES ORIENTATIONS ASSIGNEES A L'UNIVERSITE ALGERIENNE ET LEUR EFFET SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE.

Depuis 1962, l'Université s'est déployée à partir d'orientations arrêtées par le décideur politique et qui transparaissent à la lecture des discours et chartes officielles (Charte d'Alger en 1964, Chartes nationales de 1976 et 1986), ainsi que de textes législatifs et programmes de réforme de l'Université dont les plus importants sont ceux de 1971, puis les propositions de carte universitaire faites en 1984. A la lumière de ces textes, il ressort que l'Université doit fonctionner selon les principes d'algérianisation (des programmes et du personnel d'encadrement), d'arabisation (pour ce qui est de la langue de travail), de démocratisation (ouverture des cursus au maximum de jeunes), d'opérationnalité et de fonctionnalité (adéquation formation emploi), et enfin de promotion de la recherche scientifique et technique.

Nous ferons ici quelques remarques concernant la manière dont ces différents principes ont été mis en application (dans le domaine des disciplines sociales notamment) et leur impact jusqu'en 1996.

1°) L'Algérianisation :

Mis à part quelques rares cas on peut dire que tout le corps enseignant a été algérianisé. Ceci s'est cependant accompagné

d'une tendance notable à la baisse du niveau d'encadrement. Il a en effet été procédé à un recrutement massif qui ne tenait pas toujours compte du critère de compétence.

Les grades ont d'ailleurs été dévoyés par la délivrance d'équivalences de diplômes acquis dans différents pays, et à partir de critères largement contestables, d'autant plus que l'obligation de travaux de recherche crédibles a rarement constitué une règle de promotion au sein de l'institution, et qu'il n'y a pratiquement pas d'évaluation objective de la performance pédagogique. Par ailleurs l'université qui, aux débuts faisait appel à la coopération internationale, a commencé à souffrir de l'absence d'un quota d'enseignants étrangers de haut niveau, et périodiquement renouvelable, et qui en d'autres temps chez nous (et actuellement chez d'autres), a pu stimuler positivement l'encadrement national et les étudiants en leur permettant de se frotter en permanence à la compétition internationale.

2°) L'arabisation :

Certaines disciplines sociales ont très tôt été arabisées (histoire, philosophie), tandis que les autres ont continué à fonctionner en deux langues (français et arabe) dans des sections parallèles, avant d'être complètement arabisées au début de la décennie 1980. En fait si un corps enseignant de langue arabe a pu être constitué par voie de recrutement, ou par reconversion d'universitaires qui s'étaient formés en langue française, la question de la documentation en langue arabe continue à se poser. Il existe à l'échelle mondiale une masse considérable d'ouvrages, articles et autres travaux en sciences sociales qui ne sont pas disponibles en langue arabe, et très peu de travaux de traduction ou de mise au point de lexiques ont été suscités en Algérie. Par ailleurs la masse d'étudiants aboutissant aux filières de sciences sociales, est loin de maîtriser des langues étrangères (français et anglais notamment), pourtant enseignées dans les cycles fondamental et secondaire, et incontournables pour aborder un certain nombre de spécialités. Le résultat en est la tendance chez les étudiants à très peu lire et à privilégier l'apprentissage par coeur, en se contentant des notes qui ont pu être prises durant la séance de cours.

Dans de nombreux cas, les séances de travaux dirigés, se limitent ainsi à de pénibles épreuves de traduction des quelques textes que l'enseignant peut techniquement mettre à leur disposition.

3°) La démocratisation :

Si à la veille de 1962, ils étaient près de 500 étudiants algériens à être inscrits dans le pays ou à l'étranger, ce nombre a actuellement dépassé les 300.000 ; au vu des effectifs d'impressionnants progrès ont donc été réalisés dans ce domaine. Ceci s'est de façon générale accompagné d'une baisse de qualité et pas seulement pour les raisons que nous exposons à propos de la mise en oeuvre des principes d'algérianisation et d'arabisation. Les disciplines sociales en particulier constituent le parent pauvre de l'enseignement supérieur. Dès le lycée les meilleurs élèves ont tendance à être orientés vers des filières scientifiques (sciences exactes et naturelles) et techniques, et ceux qui se retrouvent en filières littéraires préfèrent lorsqu'ils le peuvent, tenter leur chance dans des disciplines censées offrir plus de garantie d'emploi et de meilleures rémunérations (en particulier dans les professions libérales). Très peu d'étudiants inscrits en sociologie, mais aussi en psychologie, en histoire, ou en géographie, le sont par choix délibéré. Par ailleurs des centres universitaires ont été ouverts un peu partout dans le pays, et il arrive qu'un étudiant fasse toutes ses études, jusqu'au magistère (troisième cycle) sans jamais avoir voyagé à l'étranger, ou même tout simplement avoir quitté « sa petite ville », où il pourra se retrouver à son tour, recruté comme enseignant, à former d'autres étudiants.

Cette tendance à l'enclavement géographique aura contribué à dégrader encore la performance universitaire, et à aggraver la cassure avec les promotions précédentes d'étudiants qui ont eu à suivre des études dans les grandes villes du pays ou même à l'étranger, profitant ainsi de conditions et d'un brassage autrement plus bénéfiques pour une véritable « ouverture » d'esprit.

4°) Opérationnalité et adéquation au monde du travail :

Le discours sur la nécessaire opérationnalité des produits de l'université et l'adéquation formation - emploi, est redondant depuis la réforme universitaire de 1971. Si la vocation de l'université traditionnelle n'est déjà pas à la formation au poste de travail, d'autres facteurs compliquent ici la situation. En fait, au sein de l'université algérienne, et vu les choix induits par le modèle de développement qui jusque ces dernières années avait cours, la tendance a longtemps été à l'utilisation des diplômés, comme cadres de gestion, plutôt que de production (2).

L'ouverture des instituts de technologie à partir du début des années 1970, puis la restructuration de l'université sur leur modèle (ce que reconnaissait implicitement et cherchait à généraliser la

carte universitaire de 1984), n'ont que faiblement contribué à résoudre le problème (au niveau des cadres de maîtrise). Les choses se sont même parfois compliquées, d'autant plus que l'illusion du transfert de technologie s'est nettement atténuée ces dernières années. En fait l'adéquation formation - emploi suppose l'intervention d'au moins deux facteurs : le système éducatif et le système productif, et les deux sont en crise. Dans le cas des disciplines sociales, si les diplômés ont longtemps été utilisés plus comme chefs de service que comme sociologues, psychologues, économistes..., ils se contentent actuellement du premier emploi obtenu (n'importe lequel !), ou sont réduits au chômage. Par la force des choses et dans la même perspective, l'université algérienne participe très peu à l'élaboration de conceptions, ce qui pose la nature du lien avec la Recherche.

5°) La Recherche :

Tantôt rattachée au Ministère de l'éducation nationale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, ou dépendante d'un Secrétariat d'Etat à la Recherche, intégrée structurellement en un super organisme, l'Office national de la recherche scientifique (O.N.R.S), ou éclatée en centres nationaux spécialisés et départements constitués à l'intérieur même des Universités, la Recherche scientifique a depuis l'indépendance subi les aléas d'une gestion qui a manqué de continuité, et d'orientations globales qui ont été assez changeantes dans le temps. Ce qui frappe surtout c'est la faiblesse des ressources qui lui ont jusqu'ici été allouées, en comparaison avec des pays ayant des revenus relativement similaires au notre. En réalité la tendance a surtout été à la marginalisation ou l'abandon de projets d'envergure (même lorsqu'ils étaient programmés), et à la sous traitance pas toujours bien digérée de ce qui se fait ailleurs. Ce qui frappe actuellement, c'est la promiscuité, sans véritable intégration entre pratique d'enseignement universitaire, et pratique de recherche ; la qualification est parfois précaire, et sans gros effort de recyclage et de mise à jour scientifique, et les laboratoires et bibliothèques demeurent pour l'essentiel de facture modeste, mal équipés et peu actualisés, tandis que les revues et moyens d'édition sont marqués par la rareté. Si de nombreuses formations ont été fiancées à travers des détachements à l'étranger en vue de l'obtention de thèses, celles-ci, lorsqu'elles sont soutenues, restent sans retombées scientifiques dans le pays, et sont considérées comme une fin en soi donnant automatiquement

accès à des grades (parfois, elles ne sont même pas disponibles dans les bibliothèques), et d'ailleurs une activité effective de recherche et de publication, lorsqu'elle existe, est très peu prise en ligne de compte pour les promotions et changement de grade universitaire. Il est impossible dans ces conditions de produire un travail suivi et de qualité, surtout avec des salaires et rémunérations, peu motivants.

En fait, chaque fois que cela leur est possible, les plus performants parmi les enseignants et chercheurs (et pas seulement les plus performants!) n'hésitent pas à s'expatrier vers des pays, où l'université et l'activité scientifique jouissent de plus de considération et de prestige.

II. Les disciplines sociales entre savoir et pouvoir : Les présupposés du fonctionnement institutionnel.

Le tableau que nous avons commencé à brosser peut paraître schématique, parfois forcé. Il l'est sans doute d'autant plus qu'il est sommaire et nécessiterait à être vérifié par des enquêtes de terrain. Les tendances ne nous en paraissent pas moins vraies, et elles sont le résultat d'observations révélatrices du marasme que connaît l'université algérienne.

Dans quelle mesure, une pareille situation peut-elle être explicitée par les présupposés d'un type de fonctionnement institutionnel ?

1°) Populisme et technophilie dans l'Etat national :

Le nationalisme algérien est traditionnellement fortement marqué de populisme. Ce dernier ouvert à une certaine modernisation de la société, demeure cependant fondamentalement marqué par une recherche de légitimation qui s'appuierait sur « le peuple », ce qui se traduit par une double implication:

La première poussant au culturalisme, qui présente le peuple comme étant seul producteur de valeurs, que celles-ci ne contredisent pas le progrès « bien compris », qu'elles sont plus ou moins originelles, et qu'elles n'ont été relativement altérées que par l'intervention étrangère du colonialisme d'où la nécessité de retourner « aux sources » pour les retrouver « dans leur pureté ». De là découle la glorification d'un passé plus ou moins mythique, dont on retrouverait les traces dans une lecture forcément sélective du patrimoine historique, religieux ou linguistique.

- Une autre implication poussant à un égalitarisme social que le contact du Mouvement national avec les théories syndicales et socialistes va accentuer. L'indépendance nationale acquise, les nécessités d'une gestion centralisée de l'Etat et de la société, sur

le plan économique notamment, vont susciter l'émergence d'une bureaucratie à forte tonalité technophile, sinon technocratique. Le développement du pays va pousser à une stratification sociale de plus en plus porteuse d'inégalités dans la répartition du revenu, et que populistes et technophiles alliés au sein du pouvoir arrivent plus ou moins à limiter, tant que la rente pétrolière est relativement abondante. Sous les effets de la poussée démographique et des aléas du marché mondial des hydrocarbures, l'équilibre aura cependant tendance à se rompre, provoquant de graves divergences entre les deux courants dominants, lesquels devront négocier leurs positions dans le contrôle des institutions officielles, y compris celle éducative et universitaire. En fait de compromis précaire, le populisme devra de plus en plus nuancer son discours égalitariste, ou même y renoncer, se repliant ainsi sur ses positions culturalistes, d'où il va au nom de la promotion de l'identité, tenter d'entraver la pression technophile, qui elle, épouse toujours le discours développementaliste.

2°) Partage du champ du « savoir » et devenir des disciplines sociales :

La compétition entre courants populiste et technophile va très tôt toucher le système d'enseignement. Si pour le premier cité, le leitmotiv sera algérianisation et arabisation, pour le second, ce sera fonctionnalité et adéquation à l'emploi ainsi qu'encouragement de la recherche scientifique. Pour des raisons différentes le credo de la démocratisation, continuera à être porté par les deux à la fois.

L'arabisation a par exemple dès les années 1960 commencé à être pratiquée dans l'enseignement primaire et secondaire avant d'y être généralisée. Si le système de la double filière (en arabe et en français) a tôt aussi commencé à être pratiquée dans l'enseignement supérieur, le seul cursus en langue arabe va prévaloir aux débuts des années 1970 en histoire et en philosophie, puis pour les autres disciplines de sciences sociales à partir du début de la décennie 1980. D'autres décisions prévoient pour la fin de la décennie 1990, l'extension de cette mesure à toutes les disciplines enseignées en Algérie (3).

L'option de fonctionnalité et adéquation à l'emploi est envisagée dès le pré-plan de développement triennal 1967-1969, puis affirmée lors du 1er plan quadriennal (1970-1973) lorsque se répand la pratique de création des instituts de technologie (en dehors du cadre de l'université), puis est lancée la réforme de l'enseignement de 1971.

A partir de cette période les anciens certificats de licence vont être remplacés par des modules et des filières de formation plus ciblés, tandis qu'est entamé l'éclatement des anciennes facultés en instituts spécialisés, tendance qu'accentuera la carte universitaire de 1984. L'institut des sciences sociales par exemples, éclatera lui-même en divers instituts comprenant chacun de nombreuses filières (il s'agit des instituts de sociologie, de démographie, de psychologie, d'histoire, et de philosophie). Il en sera de même pour le droit, les sciences économiques et les sciences commerciales.

En fait, à voir de plus près, et pour des considérations et des modalités dont nous avons déjà eu à traiter (4), on se rend compte que le champ des disciplines sociales a été partagé en deux branches aux finalités distinctes :

- Dans la perspective d'un populisme replié sur une problématique de nationalisme islamisant, les enseignements d'histoire, de langue arabe, de philosophie, et de sciences et civilisation islamiques, vont se voir assigner un objectif identitaire et de légitimation.

- Dans la perspective technophile, les sciences économiques et commerciales, la sociologie, la démographie et les langues étrangères (traduction et interprétariat), seront déployées en vue d'une politique développementiste, ce en quoi elles semblent rejoindre les filières scientifiques (sciences exactes et naturelles), et techniques.

Certaines disciplines continuent à fonctionner sur les deux tableaux, le droit par exemple selon qu'il soit question de Chari'a, ou de réglementation positive, et la psychologie, selon qu'elle s'intéresse à « la personnalité » et à l'éducation, ou aux aspects cliniques et du travail.

Les paradigmes dominants sont désormais celui de l'histoire (5) pour l'identité et la légitimation, et les sciences économiques pour ce qui est de la perspective développementiste.

En fait cette instrumentalisation des disciplines sociales, fruit d'un laborieux compromis entre populisme et technophilie, ne résoudra bien au contraire ni la question identitaire, ni la crise économique.

Ceci d'autant plus que l'Université et tout le système éducatif vont subir de plein fouet les effets négatifs de la chute du cours des hydrocarbures (à partir notamment de 1986). En ce sens les Evénements d'octobre 1988, et la place qu'y ont joué les jeunes, constitueront la plus sérieuse des alarmes. On sait ce qui est advenu par la suite...

3°) Méaventures de la pensée et des disciplines sociales en Algérie et dans le Monde arabe :

La tendance à la manipulation excessive du système éducatif en général et de l'université en particulier, est certes loin d'être spécifique à l'Algérie. On la retrouve souvent dans le monde, et notamment dans le Tiers-monde et les Etats arabes. Un rapprochement est en particulier à faire entre les problèmes que connaît le fonctionnement de l'Université algérienne, et ce que l'on sait à propos d'autres pays arabes (6). Un auteur comme Abdellah Laroui a eu à signaler comment l'idéologie arabe contemporaine a été façonnée par la compétition que se livre les profils intellectuels du clerc (ou salafiste), du libéral et du technophile, lesquels ont depuis le siècle dernier eu à se combattre et se succéder dans la sphère de la manipulation des idées (7). Ces trois profils ne suffisent cependant pas seuls à rendre compte de l'évolution vécue partout, et il faut y ajouter notamment celui du populiste, sans lequel est impossible le décryptage de l'évolution contemporaine (depuis les années 1950 au moins) de pays comme l'Egypte, la Syrie ou l'Irak (8). C'est bien entendu aussi le cas de l'Algérie où la situation est compliquée par les spécificités dues au type de colonisation qu'a connu le pays et à l'histoire du Mouvement national, ainsi qu'à l'acuité de la question linguistique et identitaire. L'impact ici en a été d'ailleurs l'exacerbation et le coté passionnel pris par la compétition entre technophilie et populisme, d'une part et la tendance de ce dernier à abandonner de plus en plus ses positions « de gauche », pour se réfugier dans le salafisme et contribuer ainsi avec le clerc à faire le lit du fondamentalisme islamique d'autre part.

Dans ce contexte, l'Université dans le Monde arabe en général, et en Algérie en particulier, doit s'autonomiser (au moins relativement) par rapport à la sphère des luttes idéologico-politiques pour se déployer pleinement dans celle de la production de connaissances à prétentions scientifiques. Dans le domaine des disciplines sociales, qui est sans doute le plus fragilisé, il s'agira de faire en sorte que la contrainte institutionnelle, ne se substitue plus à l'impératif épistémologique dans la structuration du champ du savoir.

III. Université et disciplines sociales : aux origines de L'Universitas.

Depuis la création de l'Universitas en Occident (au XIII^{ème} siècle), l'institution universitaire a de par le monde connu une série de transformations qui lui ont donné sa physionomie actuelle.

Le fonctionnement de l'Université, chez nous n'obéit pourtant pas toujours aux normes qui ailleurs se sont avérées fécondes.

Une approche sommaire mais comparée, serait peut-être de quelque utilité pour notre propos.

1°) Université et Potentiel de Négociation.

La finalité de l'Université en effet, ne consiste ni à se constituer en centre, de gardiennage de valeurs « héritées » du passé, et donc d'endoctrinement des nouvelles générations, ni à se limiter à l'apprentissage-consommation de procès techniques plus ou moins maîtrisés et mis à jour, par un corps de « moniteurs » et « instructeurs » de l'enseignement supérieur. Nous avons affaire à une institution qui doit être capable de s'ouvrir sur un monde en mouvement, en participant à la production, à la diffusion, et au renouvellement de connaissances au statut établi, ce qui suppose l'existence d'un dynamisme susceptible d'anticiper sur les besoins à la fois fondamentaux, mais aussi les plus divers de la société, et ce à l'échelle de périodes relativement longues. Elle a pour cela besoin d'un potentiel autonome de négociation qui lui permette de préserver ses finalités et fonctions, face aux velléités inconsidérées de manipulation, de la part de la société en général, et des décideurs politiques en particulier. Si celui qui paie « Commande la musique », en l'occurrence le produit, l'Université ne peut se déployer qu'en influant par anticipation sur la demande sociale, et en protégeant son « label » et sa raison d'être, par la mise sur pied d'un dispositif qui garantirait une production de qualité toujours plus élevée.

Pour cela elle s'appuie en premier lieu sur une sorte de police scientifique, ou impératif épistémologique qui doit seul intervenir dans l'élaboration de normes et la structuration du champ du savoir à prétention savante. Dans les pays de vieille tradition universitaire, et malgré les différentes situations, ce type de fonctionnement s'est pour l'essentiel imposé depuis longtemps pour les sciences exactes et naturelles d'abord, puis progressivement dans le domaine des sciences de l'homme et de la société. En Algérie et d'autres pays arabes, ceci semble loin d'être évident, surtout pour le second domaine cité ici.

2°) Sur le processus d'émergence des disciplines sociales.

Il existe sans doute une tradition de pratique des disciplines sociales et de l'intellect dans le Monde arabo-islamique, remontant à l'âge classique Ommeyyade et Abbasside et qui s'est exprimée sur le plan de la jurisprudence par le FIQH, mais aussi sur le plan littéraire et philologique à travers une approche de la question de la langue, en philosophie et bien entendu en histoire, laquelle fût marquée au XIV^{ème} siècle par l'oeuvre magistrale d'Ibn Khaldoun. tôt malmenée par les régimes politico-religieux conservateurs, cette tradition va encore subir les aléas des transformations mondiales qui à la fin du Moyen-âge mettront l'Europe et l'Occident au centre de la dynamique mondiale, et ce en s'ossifiant et en sombrant dans le conformisme de la pensée (Taqlid) et la redite. Avec l'émergence puis l'expansion du système colonial, une relecture de nos sociétés est entamée à partir de l'Europe, et ce à travers les investigations de l'orientalisme et de l'ethnographie.

Le Monde arabe renoue cependant plus directement avec les disciplines sociales, avec la fondation aux débuts du XX^{ème} siècle, et encore plus des années 1950 et 1960 d'Universités constituées sur le modèle occidental (9). Les grandes théories et méthodes de recherche, ainsi que les disciplines enseignées, seront d'ailleurs empruntées à l'Europe qui dans ce domaine offrait les seuls référents susceptibles d'aider à décrypter et à problématiser avec quelque pertinence, les enjeux sociaux qui voient le jour dans l'Etat indépendant.

En fait les sciences de l'homme et de la société, telles qu'établies actuellement, ont vu le jour dans le continent européen, après un long processus, qui à commencé avec l'émergence de l'Universitas au XIII^{ème} siècle, s'est approfondi avec la Renaissance des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, puis à l'Age classique (XVII^{ème} siècle), et à l'ère des lumières (XVIII^{ème} siècle). Il subira ensuite et jusqu'à nos jours, l'impulsion féconde de l'exemple des sciences exactes et naturelles, et l'impact des développements technologiques et sociaux induits par la Révolution industrielle, et les nouveaux rapports à l'homme et au monde, qui s'étendent à partir du Nord de la Méditerranée.

Les disciplines sociales ont en réalité pu atteindre leur épanouissement actuel grâce à l'acquisition de la pensée critique, elle même fruit d'un combat mené des siècles durant contre les velléités de l'autorité religieuse et politique. Si les Universités arabes sont pour leur part, encore en quête d'un véritable statut dans leurs sociétés, c'est sans doute moins parce que ces

dernières sont à la recherche d'une illusoire « Originalité-Authenticité » (même si chaque société humaine peut avoir ses spécificités), que parce que ce combat n'est pas encore mené à terme dans nos pays (10).

Nous avons encore à admettre, que la rationalité ne se limite pas à un ensemble de recettes techniques qu'il suffirait d'imiter. Elle est surtout méthode(11), et comme telle, s'applique également « dans les domaines de la morale et de la vie sociale ». Taha Hussein s'évertuait ainsi de son vivant à rappeler dans son pays les principes de Descartes.

3°) Aux origines de l'Universitas : Se réappropriier Ibn Rochd.

La dynamique qui va sortir l'Europe de sa torpeur intellectuelle a été déclenchée au XIII^{ème} siècle par l'invention de l'Universitas, qui rappelons le était un type d'association autonome regroupant les enseignants par faculté, et négociant son statut en jouant sur les rivalités qui opposaient autorité ecclésiastique et pouvoir politique.

Pourtant comme nous le rappelle Jean-Pierre Faye, « Cette invention (l'Universitas) a vraiment été déclenchée par le débat sur la philosophie arabe, sur la pensée arabe, débat qui vient de très loin... »(12).

On sait en effet que la production scientifique et philosophique en langue arabe va connaître des moments très riches à partir des VIII^{ème} et surtout IX^{ème} siècle, lorsque le khalife abbasside Al Maâmoun va fonder à Bagdâd, Beit el Hikma. La langue arabe vers laquelle sont traduites les oeuvres de valeur jadis écrites en grec, en syriaque, en persan ou en sanskrit, va devenir pour des siècles, le lieu de passage obligé, ou de production de la pensée universelle. C'est par cet intermédiaire que l'héritage du Monde antique va être sorti de l'oubli, synthétisé et fécondé dans le cadre de la civilisation arabo-islamique, pour être ensuite transmis au reste du monde (13). C'est là qu'intervient l'oeuvre philosophique d'Ibn Rochd, qui traduite de l'arabe à l'hébreu et au latin, va être diffusée à travers l'Europe Chrétienne ou l'averroïsme (du nom d'Ibn Rochd, rendu Averroès en latin), aidera à forger les instruments intellectuels grâce auxquels la société pourra s'opposer au despotisme des monarchies pré-démocratiques, et à l'hégémonie idéologique de l'Eglise, et fermenter ainsi la naissance de l'Universitas.

Paradoxalement, aucune institution endogène au Monde arabo-musulman, n'a connu pareille évolution et postérité, sans doute pour plusieurs raisons. Peut-être que la façon dont est mort Ibn

Rochd en assignation à résidence à Marrakech (auprès du Khalife almohade Yakûb el Mansour), et surtout le contexte du transfert de son corps en 1199 vers Cordoue sa ville natale (où il sera réenterré, après l'avoir été une première fois à Marrakech), constituerait peut-être l'une de ces raisons?

Abdelfettah Kilito nous rapporte, le témoignage de Mahiedine Ibn Arabi, qui jeune à l'époque, a fait partie de l'insolite convoi qui allait traverser la mer :

« Lorsque le cercueil qui contenait les restes (d'Ibn Rochd) eût été chargé au flanc d'une bête de somme, on plaça ses oeuvres de l'autre côté pour faire contrepoids »(14).

En fait, et le défunt et ses oeuvres furent renvoyés en Europe, suscitant ainsi l'épanouissement d'un nouveau rapport à la pensée, tandis que dans nos pays, les élites intellectuelles lorsqu'elles persistaient, devaient se replier dans l'ésotérisme et l'exil intérieur. On sait la trajectoire d'Ibn Arabi. Comment se réapproprier aujourd'hui l'Universitas, Beit el-Hikma et le reste?

NOTES

(1)

(2) Cf à ce propos l'ouvrage de Dominique Glasman et Jean Kremer,

Essai sur l'Université et les cadres en Algérie.

(Les cahiers du CRESM - Editions du C.N.R.S., Aix en Provence - Paris 1978).

(3) Une loi réactivée en décembre 1996, donne 1999 comme date limite en vue de l'application généralisée de cette mesure.

(4) Cf les références que nous avons données en note (1).

(5) A propos du fonctionnement du paradigme « histoire », Cf notamment l'ouvrage que nous avons rédigé avec Gilles Manceron, sous le titre :

D'une rive à l'autre. La Guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire

(Ed. Syros, Paris 1993).

-On pourra se référer aussi à notre article intitulé : « école, histoire et enjeux institutionnels » in **les Temps modernes** (N°580, spécial Algérie, Janvier, Février 1995).

(6)- Jean Jacques Waardenburg a produit un ouvrage encore utile à consulter :

Les Université dans le Monde arabe actuel.

(E.P.H.E - Ed Mouton, Paris-La Haye, 1996, 2 volumes).

-Cf. aussi du même auteur : « Enseignement supérieur et culture arabe »,

in Renaissance du Monde (Sous la direction de A.Abdelmalek, A.Belal, et H. Hanafi, Ed. Duculot-SNED, Bruxelles -Alger, 1972).

(7) - Cf. Abdallah Laroui, L'idéologie arabe contemporaine.

(Ed. Maspéro, Paris 1970).

(8) - Pour cet aspect de la question, Cf Les références données en notes (1).

(9) Les Universités arabes fonctionnent comme une greffe opérée à partir du modèle européen. Nous avons depuis la rencontre organisée par le CRASC eu à développer cette question dans une intervention intitulée, « L'Université comme produit de l'histoire et enjeu institutionnel », et présentée au séminaire national organisé du 03 au 5 Juin 1996 par L'Université de Constantine, sur le Thème :

Quelle université dans l'économie de marché ? (Actes à paraître).

(10) Hans E.TUTSCH considère par exemple que le Monde arabe contemporain connaît un « télescopage » de Révolutions simultanées, les mêmes que l'Europe a traversé par étapes successives, de l'ère de la Renaissance, jusqu'à nos jours. Cf son ouvrage intitulé, - **Facets of Arab Nationalism.**

(Wayne University Press, Détroit-Michigan 1965).

(11) La réponse donnée par l'idéologie arabe contemporaine aux sollicitations de l'Occident est toujours selon Laroui « oui au système, non à la méthode ». Cet auteur rejoint en cela la remarque de Taha Hussein, citée dans le corps de notre texte.

(12) Cf. Jean Pierre faye, « Occident, un autre regard ». Entretien avec Abida Allouache. **In Algérie-Actualité** (N° 1948, semaine du 28 Janvier 4 juillet 1994).

(13) On pourra se référer ici un grand nombre de travaux. En plus de différents articles publiés dans **l'Encyclopédie de l'Islam**, nous signalerons ici les contributions de :

- A.I. Sabra, dans **le Monde de l'Islam** (sous la direction de Bernard Lewis, Ed Bordas, Paris 1976).

- Paul Benoit et Françoise Micheau, dans **Eléments d'Histoire des Sciences**

(Sous la direction de Michel Serres, Ed. Bordas, Paris 1991).

- Différents chapitre de l'ouvrage collectif dirigé par Thierry Fabre et ayant pour titre, **L'Héritage andalou** (Editions de l'Aube, Paris 1995).

(14) D'après les Futuhât, d'Ibn Arabi, cité par Abdelfettah Kilito, dans « Le transfert d'Averroès » in **Le Bulletin de la lettre internationale** (n° 3 Octobre 1995).